

- Ancien Vice-Président de la Confédération des Loisirs de l'Esprit (CLE)
- Ancien dirigeant de la Fédération Française de billard
- Ancien Président de la Fédération Française de Scrabble
- Ancien membre du Comité Directeur du Hurepoix (bridge)
- Ancien joueur de 1ère série
- Ancien Délégué Général (pendant 25 ans) d'un secteur des Industriels Mécaniques au Conseil National du Patronat Français.
- Nouvel arbitre national Senior
- 2ème série ♦



La Lettre du Bridge : Comme votre carte de visite le laisse apparaître, vous êtes "pluridisciplinaire". Comment le devient-on ?

Philippe Lormant : Elle laisse surtout apparaître que je suis ancien - il ne manque guère qu'ancien combattant, non ? Une chose claire : j'ai un goût certain pour la vie associative. Je m'y implique, supportant mal de rester spectateur ou simple consommateur. Après un an de compétition d'Echecs, en scolaire (et déjà responsable d'un club !), j'ai découvert le bridge au Lycée Buffon, en philo. Vint la Fac (Droit) et Sup' de Co-Paris où je suis entré, sans jamais en sortir, sauf pour découvrir le billard. Pas de ma faute si on m'a adjoint au Secrétaire Général. J'ai débarqué dans un grand club de tennis de Montrouge (le CAM) ; il devait y manquer un administrateur et un Président de section Bridge : vous voyez que c'est pas d'ma faute. N'empêche qu'on s'est retrouvé à près de 150 licenciés à la FFB. On a créé une école de bridge où est venu officier le grand Gérard Desrousseaux. Un p'tit tour au PLM, un autre au Club Med, je contracte "la scabblite". Là, c'est peut-être un peu de ma faute si je deviens Président de la Fédération. Agnès et Patrice Bauche avaient commencé le travail. Il restait beaucoup à faire. Mes "confrères" José Damiani et Georges Chevalier que je rencontrais à la CLE m'ont d'ailleurs toujours apporté une aide précieuse et je regrette que la CLE n'ait pas pris plus de consistance au fil des années. A côté du sport (et non à l'intérieur), les Loisirs de l'Esprit (Echecs, Bridge, Scabble, Go, Tarot) ont une identité propre. Il y avait intérêt à se présenter unis, à faire masse. Cela ne s'est pas vraiment fait. Dommage !

J'ai quitté le bridge en 1975, le scrabble en 1986, sans doute parce que je suis quelqu'un qui passe mais qui ne reste pas ! En flirtant avec la 1ère série ♥ j'avais atteint (et sans doute dépassé) mon bâton de maréchal au bridge. Pour le Scrabble, 10 ans de présidence émoussent les enthousiasmes les mieux ancrés. Changer, c'est rajeunir, ne pas se prendre au sérieux, "être vieux sans être adulte", non ?

L.D.B. : Revenu au bridge, vous êtes devenu, en un temps record, arbitre national Senior. Pourquoi l'arbitrage vous a-t-il soudain attiré ?

P.L. : C'est pas d'ma faute! je venais de reprendre le bridge, fin 88, quand une décision d'arbitrage m'a laissé coi. Elle me semblait inique, illogique, alors qu'elle émanait - tenez-vous bien - du chef arbitre EBL, Claude Dadoun soi-même. Comme j'appréciais et respectais et l'homme et l'arbitre, j'ai cherché à comprendre. Une lettre très circonstanciée de Claude Michaud, Directeur pédagogique pour l'arbitrage à la FFB, m'a convaincu que la décision était bien inique, illogique, mais ... explicable ! Si l'arbitre était irréprochable, c'est que la Loi était "scélérate". J'ai acheté le Code pour me déniaiser, je l'ai lu de A à Z et de haut en bas et j'ai envoyé à la FFB un rapport de 40 pages d'observations sur le fond et la forme. J'étais "entré en code". Tout naturellement j'ai suivi les stages d'arbitrage et passé les 3 échelons de la qualification nationale.

L.D.B. : N'avez-vous pas participé à la nouvelle rédaction du code ?

P.L. : Si. Mais il ne s'agit que de la version française, simple traduction du texte anglais, scandaleusement unique version officielle ! Une loi absurde est soit mal conçue, soit mal rédigée. La Loi applicable à tous, doit être accessible à chacun. Si le texte anglais nous contraint, qu'attend-on pour rendre le français langue officielle ? Il reste qu'en dehors d'une clarification du texte, certaines lois sont franchement anormales. Mais comment agir sur le fond, quand aucun délégué français ne siège à la Commission des Lois ? Claude Michaud et Claude Dadoun viennent d'être nommés à la Commission Européenne. Bravo ! Mais il faut les imposer plus haut.

L.D.B. : Pouvez-vous nous citer un exemple de loi "anormale" ?

P.L. : Un exemple, cité par L.D.B., concernant une décision prise à Bordeaux lors du Championnat d'Europe par paires mixtes : suite à une renonce, une équipe a marqué 6 ♣ contrés + 1 alors que A et R d'atout gisaient en flanc dans la même main ! l'arbitre est irréprochable, il a appliqué la loi 64. La Loi est ubuesque. Que le camp fautif soit pénalisé est normal; que la pénalité soit de 2 levées, soit. En revanche, au nom de quel principe un camp peut-il recevoir réparation d'un dommage qu'il n'a pas subi ? Pourquoi accepte-t-on cet "enrichissement sans cause" ? Pire, en accordant un top à cette équipe, on lèse tous les autres N-S. Acceptons la PENALITE de 2 levées, non le TRANSFERT : 6 ♣ + 1 en négatif pour E-O et 6 ♣ - 1 pour N-S. Mais je "profane", sans doute ... Pourquoi faire cartésien quand on peut faire "Made in England" ?

● Une banque d'affaires américaine recrute des bridgeurs. Bankers Trust New-York a passé plusieurs publicités dans la presse offrant aux adeptes du bridge des places dans sa salle des marchés. Selon elle, les bridgeurs ont mieux que quiconque la capacité de prévoir les mouvements d'un opposant, le courage de prendre des risques à court terme se traduisant en gains à long terme, la finesse d'évaluation de toutes les options disponibles, et le calme nécessaire à une meilleure adaptation des changements sur les marchés. Ah ! Ça, c'est bien vrai !

● Cinq équipes resteront inchangées en Division Nationale Dames, dont l'équipe victorieuse, l'an passé, d'Elisabeth Schaufelberger. La nouvelle formation qui aura le plus fort indice de valeur : Mmes Willard, Bessis, Gaviard, Hugon, Badre.

● La Côte d'Ivoire (Mmes Moers, Lapaz, MM Sabatier, Vaudolon, Dandy) a remporté le championnat d'Outre-mer par équipes, pour la troisième année consécutive, devant la Guadeloupe (équipe Veron) et le Gabon (équipe Mourez).

● Dégel pour Joron-Majus. Les seconds de la Del Duca ont finalement reçu leur prix de 30 000 F des mains de Simone del Duca, après que la FFB eût admis que leur participation à ce tournoi était régulière.

● L'ex-Montpelliérain Patrice Conte (1ère Série Nationale) est désormais établi à Paris, où il dirige un restaurant à l'enseigne du "Saint-Hubert", 6 rue de Moscou (Tél. 45 22 27 12), dans le 8ème, si vous y allez de notre part, il vous offrira l'apéritif...

● Cure de jouvence pour la Coupe Lemetti. Pour sa dixième année, Jacques Dorfmann ne l'ouvre plus seulement aux clubs de tennis, mais désormais, également aux clubs de golf.

● Gilles Quéran vient d'ouvrir un nouveau club de bridge, le Bridge Club du Roy René, à Angers, en centre ville, 9 rue Terrien Cocherel, dans le complexe de loisirs et de sports LODESA. Ses salons, sur 400 m2, abriteront également son école de bridge, parmi les plus importantes de France.

● Lauriers d'été

Aix-les-Bains : 1 - Desrousseaux-Rouquillaud, 2 - Corn-Ridolfo, 3 - Conte-Guillaumin.

Saint-Jean-de-Luz : 1 - M. et Mme Cronier, 2 - Rau-Piquemal, 3 - Acobas-Fleury

Royan : 1 - Dorfmann-Le Corff, 2 Mme Ribero-Pacault

Cannes : 1 - Cabanes-Skiersobolski, 2 - Mari-Reiplinger.

BRIDGE-THALASSO À CARNAC

Faites le plein de santé et améliorez votre bridge

**du 11 au 18 et du 18 au 25 novembre 1990
du 3 au 10 février 1991 et du 17 au 24 mars 1991**

BRIDGE	
Cours	<ul style="list-style-type: none"> DEBUTANTS PERFECTIONNEMENT COMPÉTITION

FORFAIT
7 nuits en 1/2 pension
5 jours de cure

NOVOTEL : 5280 F
IBIS : 4740 F

*Prix par personne en chambre double
Supplément single : Novotel : 980 F, Ibis 750 F

Bridge avec **Claude DELMOULY** (champion du Monde) et **Gilles QUÉRAN** - Enseignants agréés par la FFB

Renseignements - Réservations
☎: (16) 97 52 53 54